

# LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

## REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	{ Six Mois, 20 Francs. Un An, 35 „	Annonces .....	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,
TRANGER .....	{ Six Mois, 25 „ Un An, 45 „	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal
		Prix du Numéro.....	1 Franc.	

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

AGENCE REUTER

TURQUIE-EGYPTE.

Paris le 1<sup>er</sup> Novembre 1869.

La correspondance du *Nord-Est* déclare comme un fait positif que le Sultan a l'intention de partir pour l'Egypte le 12 novembre et qu'il sera présent à l'ouverture du canal de Suez.

Alexandrie, le 3 Novembre 1869

La grande préoccupation du jour c'est la certitude, à peu près acquise, que Sa Hautesse le Sultan est décidée à venir en Egypte présider aux fêtes d'inauguration du Canal de Suez.

Le Sultan partirait le 12 courant de Constantinople, si on en croit la dépêche que nous publions en tête du journal.

Quelle signification doit-on donner au voyage du Sultan ? C'est la question que tout le monde se pose sans la résoudre ?

Est-ce la paix et la réconciliation ? Est-ce au contraire l'accomplissement des menaces qu'on tient suspendues sur l'Egypte depuis plusieurs mois ? Il est difficile de croire que c'est la paix, car on dit que le Sultan va arriver accompagné d'une flotte nombreuse et d'un grand nombre de hauts dignitaires de l'Empire.

D'un autre côté, on annonce que Frédérick Pacha aurait été envoyé prendre en Europe les frégates cuirassées du Vice-roi et que tous les maçons d'Alexandrie viennent d'être enlevés pour travailler aux fortifications. Toutes ces nouvelles jettent l'alarme dans la population.

Nous ne pouvons croire, quant à nous, que le Sultan vienne ici, au moment où tant de Souverains et de Princes sont réunis en Egypte, pour imposer par la force, au Vice-roi d'Egypte, des conditions sur lesquelles les Puissances elles mêmes ont conseillé de ne pas insister.

Nous ne nous expliquons guère non plus la nécessité des armements et des travaux aux forts de la côte.

Mais on ne peut se dissimuler que les pré-

occupations sont vives tant parmi les indigènes que chez les Européens et qu'elles augmentent tous les jours à l'approche de l'inauguration du canal de Suez.

On veut bien croire qu'il n'arrivera rien de fâcheux pendant les fêtes, mais après ?

### REVUE DE LA PRESSE EUROPEENNE

2<sup>e</sup> quinzaine d'Octobre

Les invités de S. A. le Khédive, appartenant à la presse Parisienne, n'ont pas attendu leur arrivée en Egypte pour donner de leurs nouvelles à leurs lecteurs et leur faire part de leurs impressions. M<sup>re</sup> François Lenormand, dans le *Français*, Eug. Joung, dans le *Journal des Débats*, Eugène Tarbé dans le *Gaulois* datent leurs premières lettres de Messine à bord du *Meris* le 11 Octobre et se bornent à raconter les incidents de la première partie de leur traversée, à faire la nomenclature de leurs compagnons de voyage. Parmi ces incidents, la chute qu'a faite M<sup>r</sup> Théophile Gautier a naturellement excité toutes les sympathies, et il en a été de même à Paris où l'on a appris, en même temps avec plaisir, que la luxation de l'épaule du spirituel auteur du *Roman de la momie* ne l'empêcherait pas de continuer et d'achever son voyage en Egypte. Les noms des passagers qu'emmenait le *Meris* appartiennent presque tous à la littérature, aux sciences et aux arts. Il en sera de même de ceux qui vont nous arriver successivement jusqu'au jour de l'inauguration du Canal de Suez. Il n'est pas douteux que la plus grande partie de ces voyageurs publieront le récit de leur excursion. Nous allons donc traverser une période des plus intéressantes pour l'Egypte : nous souhaitons que ceux d'entre ces visiteurs qui voudront faire leur étude au point de vue politique, économique et commercial, prolongent assez leur séjour parmi nous pour que ce ne soit pas au milieu des plaisirs que leur offrira S. A. le Khédive dans sa capitale ou au milieu des fêtes de l'inauguration du canal de Suez, qu'ils formeront leur opinion sur l'état du pays et sur son avenir.

M<sup>r</sup> S. d'Ami (\*) des le début de sa correspondance, datée aussi de Messine et publiée

(\*) Le spirituel écrivain qui signe S. d'Ami est déjà reparti pour l'Europe, atteint d'une dysenterie; il a dû rebrousser chemin à Minieh.

par le *Messageur de Paris*, est entré immédiatement dans l'étude de la question Egyptienne. Il croit à la nécessité de laisser à la Turquie toute la force de son contrepoids aux développements qu'ont pris les Puissances du Nord, la Prusse et la Russie et que ce serait une indifférence coupable de faciliter le relâchement des liens qui unissent l'Egypte à la Turquie. Il n'en félicite pas moins les Viceroy d'Egypte des efforts intelligents qu'ils ont faits pour élever leur pays au niveau de la civilisation moderne. Il semble donc résulter de l'appréciation de cet écrivain, que l'indépendance doit être refusée à l'Egypte et que la vassalité et l'autonomie doivent lui être conservées.

« Il ne peut qu'être profitable, ajoute-t-il, « de juger cette question sur les lieux mêmes. « Dans le voyage que je vais commencer à « travers l'Egypte, je chercherai des impres- « sions personnelles ou des faits sérieux qui « puissent fonder une solution impartiale. »

M<sup>r</sup> S. d'Ami rappelant l'ouvrage de M<sup>r</sup> Ed : About, *Ahmed le fellah*, cite les articles de critique qui ont été publiés par le *Progrès Egyptien* et il se propose de faire une enquête sérieuse sur l'espèce de traité d'économie rurale à l'égard de l'Egypte qu'a semblé vouloir faire M<sup>r</sup> About et sur la valeur de notre critique. Nous en sommes fort heureux et nous suivrons avec soin et attention les publications ultérieures qu'il promet au *Messageur de Paris*.

Le correspondant du *Figaro*, M<sup>r</sup> Albert Wolf, a pris la route de Constantinople et nous le verrons probablement bientôt en Egypte. En attendant, ses communications par correspondances ou par dépêches télégraphiques, qui sont publiées journellement par le *Figaro*, sont fort étonnantes. Sa lettre du 19 octobre est entièrement consacrée à un fonctionnaire Ottoman qui est fils de l'Egypte et dont, à ce titre, nous pouvons nous occuper dans ces colonnes. M<sup>r</sup> Wolf trace un portrait très humoristique de S. E. Halil Bey, aujourd'hui secrétaire d'état au ministère des affaires Etrangères à Constantinople, autrefois Ambassadeur de la Sublime Porte auprès de l'Empereur de Russie.

S. E. Halil Bey est fils de feu Schérif Pacha qui fut un des hauts fonctionnaires de Mehemet Ali et l'un de ses plus fidèles serviteurs. Scheriff Pacha occupa les plus hautes positions auprès du fondateur de la dynastie

Egyptienne et fut gouverneur de Damas pendant l'occupation de la Syrie par les troupes Egyptiennes. Nous connaissons tous en Egypte le frère de Halil Bey, S. E. Aly Pacha Schériff, président du tribunal de Commerce de Caïre, dont les relations avec la Colonie Européenne sont si cordiales.

Les deux fils de feu Schériff Pacha ont fait partie de cette pléiade de jeunes gens Turcs et Arabes que Méhémet Ali envoya en Europe pour faire leur éducation, alors qu'il fonda la mission Egyptienne.

A ce titre Halil-Bey et Ali-Pacha Schériff sont camarades d'études avec Son Altesse le Vice-roi, avec S. A. le prince Halim-Pacha et avec Chériff-Pacha, ministre de l'intérieur. On le voit, l'un des deux frères a pris du service auprès de la Sublime-Porte, l'autre est resté au service du Gouvernement Egyptien. N'y a-t-il pas dans ce fait une preuve que, pour la population turque implantée en Egypte, les liens de patriotisme qui l'attachaient à la Turquie ne se sont pas relâchés et que pour elle le patriotisme local, le patriotisme Egyptien n'existe pas ? Parmi les élèves qui ont fréquenté la mission Egyptienne en France, qui y ont reçu une éducation complète, nous avons vu se produire des ingénieurs, des médecins, des chirurgiens, des astronomes, hommes fort remarquables mais tous d'origine arabe ; nous n'en avons pas vu un seul d'origine Turque, percer dans les sciences libérales. Nous en concluons que la fusion des races Turque et Arabe ne s'est pas faite et il y a là un sujet d'étude que nous signalons à l'attention de tous les hommes de science réunis en ce moment en Egypte.

Bien que pendant ces derniers huit jours, la Presse Européenne se soit moins occupée du conflit Turco-Egyptien que pendant la 1<sup>re</sup> quinzaine d'octobre, nous signalerons à nos lecteurs les articles de quelques journaux que nous a apportés le dernier courrier.

Le *Journal des Débats* du 13 octobre, publie un article signé de M. St. Marc Girardin. Après avoir considéré la réunion d'un grand nombre de Souverains à l'inauguration du canal de Suez comme la constatation de l'importance que l'Europe attache à l'achèvement de cette grande entreprise, après avoir envisagé l'ouverture de l'Isthme comme un nouveau gage de paix pour l'Europe, M. Saint Marc Girardin aborde le conflit Turco-Egyptien et en fait l'appréciation suivante :

« Il y a eu et il y a encore, dit-il, entre le Pacha d'Egypte et le Sultan de Constantinople des difficultés et des aigreurs dangereuses. Le Sultan veut être plus Suzerain de l'Egypte que ne l'a fait le traité du 15 juillet 1841, et le Pacha d'Egypte, à son tour, veut paraître être moins vassal du Sultan que ne l'a fait ce même traité. Il y a là une question de plus ou moins de revendication sur laquelle il est aussi facile de se battre que de s'entendre ; cela dépend des caractères et des circonstances. Nous espérons que les Souverains de l'Europe s'emploieront d'un commun accord à tourner vers la paix le caractère des deux adversaires. »

Nous ne croyons pas, pour notre part, que S. A. le Khédive ait jamais songé à soutenir une lutte par les armes avec son Suzerain. Si telle avait été sa pensée, il s'y serait préparé à l'avance et ce ne serait pas quelques mois seulement avant l'éclat du conflit qu'il motivait, qu'il aurait commandé les navires cuirassés et les armes de nouveau modèle qui devaient lui permettre de faire la guerre. Il ne faut pas

non plus connaître la population Egyptienne pour croire qu'elle aurait suivi son Souverain par conviction, enthousiasme, dévouement, par patriotisme en un mot ; non, S. A. le Vice-roi espérait trouver à Constantinople la même condescendance qu'à l'époque où lui étaient accordés l'hérédité directe, les firmans de 1866-67. Il comptait sur l'appui des Puissances Européennes pour arriver à ses fins, mais il n'a jamais songé bien certainement à y arriver par la guerre. Où est donc son armée, où est sa marine, où sont ses généraux ?

La voie de Constantinople qu'a prise S. M. l'Impératrice et que suivent après elle S. M. l'Empereur d'Autriche et le Prince de Prusse, est considérée par M. St. Marc Girardin comme un premier pas dans la médiation. « Avant d'aller voir le Vassal, il fallait dire bonjour au Souverain. » Il craint que le Sultan, enorgueilli par le dénouement que l'Europe a donné aux affaires de Crète, ne se prête pas de bonne grâce à la médiation des Souverains, et il exprime cette opinion qui n'est pas nouvelle chez lui « que l'Europe depuis dix ou quinze ans veut trop restaurer la Turquie ; idée heureusement impuissante, mais qui a l'inconvénient de brouiller l'Europe Occidentale avec l'avenir de l'Orient chrétien, sans profiter au passé musulman. »

Voici maintenant comment M. Saint Marc Girardin dépeint l'Egypte :

« L'Egypte n'appartient ni à l'avenir chrétien ni au passé musulman. L'Egypte est cosmopolite et le sera chaque jour davantage. L'ouverture du canal de Suez lui donne ce caractère. » « Le Nil, disait Hérodote, a fait l'Egypte, » c'est-à-dire l'Egypte des Pharaons et des Ptolémées. Le canal de Suez, s'il réussit, une fois ouvert fera l'Egypte moderne, c'est-à-dire l'Egypte vouée au commerce et au cosmopolitisme, avec des villes quasi-parisiennes, des docks britanniques, un transit universel et la main d'œuvre chinoise pour suppléer aux ouvriers Européens. Tout cela à une condition, c'est que l'administration Turque en Egypte ne paralysera pas l'activité cosmopolite. »

Il y a du vrai dans ce tableau, mais il y aurait aussi beaucoup à redire. Nous croyons en effet que politiquement parlant, le canal de Suez doit donner à l'Egypte plus d'importance qu'elle n'en a aujourd'hui, mais nous doutons qu'il puisse rien ajouter à son importance commerciale, agricole et industrielle.

C'est là un sujet dont l'examen demande une étude particulière dont nous nous occuperons et que nous soumettrons à nos lecteurs. Il nous éloignerait trop aujourd'hui de la simple revue des journaux européens que nous avons le désir de leur soumettre.

Il y a d'après M. St. Marc Girardin, trois intérêts politiques de premier ordre en Orient, pour les puissances Occidentales : La liberté du Bosphore, la liberté du canal de Suez, l'avenir commercial, industriel et maritime des populations chrétiennes.

« Ces trois intérêts, dit-il en terminant — s'accordent entièrement ; il ne diffèrent que par les passions des hommes. Ce sera le soin et le mérite de la politique Européenne d'apaiser les passions rivales, et de faire comprendre aux intérêts communs leur évidente solidarité. »

En résumé l'éminent, publiciste du *Journal des Débats* prêche le maintien de la séparation administrative du Gouvernement de l'Egypte de celui de Constantinople et la médiation des Souverains Européens pour l'apaisement du conflit.

Le journal *La Patrie*, du 20 octobre, analysant comme nous venons de le faire l'article de M. St. Marc Girardin, conclut d'une manière différente et ses sympathies pour la Turquie sont manifestes. Après s'être étonné, en commençant son article, du doute que M. St. Marc Girardin exprime sur la réussite du Canal de Suez, et après avoir dit que le Sultan n'exige absolument que ce qui est conforme à son autorité impériale, l'auteur, M. Alfred Tranchant, conclut de la manière suivante :

« Avec une autorité forte dans ses droits, tout prospère, avec une autorité faible tout dépérit ; et c'est pour cela que l'Europe doit et veut rester fidèle à la pensée de la guerre de Crimée, se résumant si bien en ces mots : L'intégrité et l'indépendance de la Turquie. »

L'*International* des 14 et 19 octobre contient deux articles sur la question Egyptienne. Le premier intitulé *Les deux Pachas*, est une assimilation du Vice-roi d'Egypte au prince de Roumanie, et un tableau de la conduite qu'ils tiennent l'un et l'autre envers la Turquie et l'Europe, pour en arriver au même but. Pour donner une idée du ton peu parlementaire de l'auteur, bornons nous à citer la fin de son article :

« Quand donc finira cette comédie ? — Quand donc les pachas se tiendront-ils cois chez eux ? Laissera-t-on par bon plaisir, la question d'Orient se soulever encore une fois, et souffrira-t-on que deux ambitieux troubient la paix de l'Europe déjà si compromise ? »

Le second article est une longue lettre signée : un Oriental, à laquelle l'*International* a donné place dans ses colonnes.

Cet Oriental n'est certainement pas un Egyptien, sa lettre est une attaque en toute règle contre le Khédive, son thème est l'indivisibilité des Etats Mahométans. Il en fait un principe, et il en établit l'histoire depuis Tamerlan jusqu'à Méhémet-Ali et Ismaïl-Pacha. Pour lui, les Turcs tiennent trop à leur *unitisme* pour permettre à l'Egypte et à l'Arabie de se séparer d'eux, sans recourir à la guerre pour les en empêcher.

Le voyage de S. M. le Sultan en Egypte, à l'époque de l'inauguration du canal de Suez, est envisagé, par la plus grande partie de la presse française, comme nuisible aux intérêts de la cause Egyptienne et comme un échec à la diplomatie du cabinet des Tuileries.

Le *National*, voit la main de l'Angleterre dans la résolution prise par le Sultan d'aller présider aux fêtes de l'Isthme.

La *Gazette de France*, du 20 octobre, de son côté s'exprime ainsi :

« Ce voyage du Sultan est un coup mortel porté au Vice-roi ; mais c'est aussi par cela même, de la part de l'Angleterre, un coup porté à l'influence française en Egypte et en Orient, ce qui ne doit pas étonner de la part d'un aussi fidèle allié de la France, d'un familier aussi intime des Tuileries ; et Lord Clarendon a engagé cette partie au risque d'ouvrir la redoutable question d'Orient. »

La *Presse* du 18 octobre dit également :

« L'Ambassadeur Anglais qui exerce sur le Sultan une très grande influence, lui aurait fait comprendre que le meilleur moyen d'apaiser la querelle, une fois pour toutes, des résistances du Khédive, serait de détruire, par sa présence à la fête d'inauguration, le prestige qu'exerce le Vice-roi sur ses sujets, « prestige qui deviendrait plus grand encore s'il lui laissait le soin de faire les honneurs »

« de la fête aux Souverains qui ont l'intention de s'y rendre. Les sympathies témoignées depuis quelque temps au Khédive par le gouvernement français auraient seules engagé l'Angleterre à intervenir auprès du Sultan. Question d'influence ou d'amour propre, comme on voudra l'appeler, on voit que l'Angleterre a toujours l'œil sur les faits politiques qui viennent à se produire.

« La présence du Sultan à la solennité de l'inauguration, serait aussi plutôt un échec qu'un succès pour la politique Française. On espère, au Ministère des affaires étrangères, que le Sultan ne suivra pas les conseils du diplomate Anglais, par convenance d'abord pour l'Impératrice des Français, puis parce que ces conseils ne sont pas de nature à réconcilier le Soudan et son vassal. »

Le *Mémorial Diplomatique* ne voit pas la question au même point de vue. Le Vice-roi, d'après lui, n'a jamais contesté au Sultan le droit de présider à l'inauguration solennelle du Canal de Suez, et il s'est borné à revendiquer la faculté d'adresser directement aux Souverains, l'invitation d'assister à des fêtes dont il payait les frais. A la suite des visites que les Souverains ont faites à Constantinople avant de se rendre en Egypte, le Sultan est tenu, par suite de cet acte de politesse, d'aller faire les honneurs de l'inauguration du Canal.

Le *Gaulois* du 23, dans sa chronique intitulée *Ce qui se passe*, prétend que dans un but d'économie, facile à comprendre, en présence des dépenses considérables qui se font en Egypte, le Khédive a suspendu le paiement des pensions ; et qu'il y a plus de 20 mois, des retraités français autrefois au service de Méhémet Ali ou de ses successeurs, n'ont pas émargé au trésor Egyptien.

Personne n'ignore ici combien le service des pensions se fait irrégulièrement, mais nous ne pensons pas pourtant qu'il y ait un arriéré de 20 mois, comme l'indique le *Gaulois*. Rien ne passe inaperçu aujourd'hui en Europe de ce qui concerne l'Egypte ; ce nous semble donc un devoir et une bonne politique de la part du Gouvernement Egyptien de ne pas donner lieu, surtout sur des faits de la nature de ceux signalés par les feuilles parisiennes, aux récriminations de la presse et du public.

Telle est la récolte que nous venons de faire dans les journaux qui nous sont parvenus par le dernier courrier.

Toujours même silence sur la question Egyptienne de la part des journaux *La Liberté la France, le Constitutionnel* et leurs satellites, appartenant à Messieurs Emile de Girardin, Janty et Gibiat. Ces Messieurs s'occupent pourtant de l'organisation d'une société financière qu'on prétend devoir rendre des services considérables à l'Egypte.

Est-ce que leur contrat avec le Gouvernement Egyptien ne serait pas encore signé ?

### CHRONIQUE FINANCIÈRE

« Est-il bien vrai que l'escompte des valeurs du Gouvernement Egyptien se fasse à 13 et 14 0/0 ? »

Cette question était posée, il y a quelques jours, à un de nos amis, par un des nombreux voyageurs que les fêtes de l'Inauguration du Canal de Suez ont attirés en Egypte. Depuis plusieurs jours il parcourait le pays, et les idées qu'il s'était faites en contemplant les plaines fertiles du Delta, aussi bien qu'en constatant la grande activité des centres com-

merciaux, se trouvaient en contradiction formelle avec ce qu'il apprenait au sujet de la situation financière.

La réponse à la question posée ne pouvait qu'être affirmative ; hier, en effet, toutes les échéances, longues ou courtes, se traitaient de 14 à 14 1/4 ; aujourd'hui on parle de 13 à 13 1/2, et même de 12 3/4.

La cause de cette diminution repose dans la perspective de la conclusion d'un arrangement qui se discute entre le Ministre des Finances et une maison de banque d'Alexandrie, et d'après lequel cette dernière, indépendamment du versement d'une certaine somme comptant, se chargerait, pour un temps donné, du service des coupons et de l'amortissement des divers emprunts, en prenant en remboursement des Bons du Trésor domiciliés à Paris et à Londres.

Cette combinaison se réalisant, et tout porte à croire qu'il en sera ainsi, la situation se trouvera-t-elle modifiée ? Evidemment non, on aura comblé un trou en en creusant un autre un peu plus grand ; on aura éteint une partie de la dette consolidée en la remplaçant par un équivalent plus onéreux en dette flottante.

L'administration des finances pourra, il est vrai, respirer librement pendant quelques mois, et nous ne doutons pas qu'elle utilise ses loisirs pour mener à bonne fin l'organisation de la société de Girardin, Gibiat & Co. — De là doit, nous assure-t-on, sortir le moyen de régénérer l'Egypte et l'inauguration d'une ère nouvelle. Nous faisons des vœux pour qu'il en soit ainsi.

La position de nos changes est assez incertaine ; par suite des encaissements des valeurs du Gouvernement effectués dans ces derniers jours et des arrivages d'Europe, le numéraire est un peu plus abondant, mais les transactions ont été nombreuses et, à côté du papier créé par le commerce, les tirages faits en couverture d'opérations traitées par le Gouvernement peuvent influer sensiblement sur les cours. Il est donc presque impossible de se prononcer à quelques jours de distance des courriers.

### NÉCROLOGIE.

Par un sentiment de réserve, que nos lecteurs apprécieront, nous nous sommes abstenus de mentionner jusqu'ici la triste nouvelle de la mort de M. Paul Borel, l'un des chefs de l'entreprise Borel et Lavalley. Nous aurions regretté que son jeune fils, qui venait d'arriver en Egypte, apprit brusquement, et sans y avoir été préparé par ses amis, le coup terrible qui le frappait.

A la veille de pouvoir jouir du fruit de ses labeurs, Monsieur Borel a succombé, à l'âge de 48 ans, aux suites d'une affection cérébrale. Il laisse après lui la réputation d'un grand talent d'ingénieur et d'administrateur, que rehausse encore le souvenir d'une honorabilité parfaite.

Son nom et celui de M. Lavalley participeront de la popularité universelle qui s'attache aujourd'hui à tous ceux qui ont concouru à la grande œuvre du canal de Suez, et il est désormais inséparable de celui de M. de Lesseps.

On nous communique la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

A Monsieur le Directeur du *Progrès Egyptien*.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien publier dans votre journal que les prix de mes hôtels sont de 20 francs par jour, pour Alexandrie et de 25 francs pour le Caire.

M. M. les voyageurs sont ainsi fixés et n'auront pas à redouter de venir cette année en Egypte.

Cette insertion a pour but de faire cesser les bruits qui ont couru sur les prix de mes hôtels qui auraient été portés à 40, 50, et même 60 francs par jour.

Veillez agréer, Monsieur, le Directeur, mes salutations les plus empressées.

C. ABBAT.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le télégramme suivant :

Constantinople le 2 Novembre 1869

L'Empereur d'Autriche est parti d'ici hier soir, pour Athènes. C'est certain que le Sultan a abandonné toute intention de visiter l'Egypte pour l'ouverture du Canal de Suez.

Le journal du Gouvernement, l'*Egypte*, ne reproduit que la 4<sup>e</sup> partie de cette dépêche, ce qui nous confirme dans l'opinion que nous avons émise que le Sultan est attendu en Egypte.

### FAITS DIVERS

Dimanche dernier est arrivé à Alexandrie le Duc d'Aoste revenant de Constantinople. Le Prince est reparti immédiatement pour le Caire.

Un voyageur qui revient du Caire nous pose cette question :

Comment se fait-il qu'un colis paye pour le transport d'Alexandrie au Caire 6, 50 alors que le même colis ne paye que 3.75 du Caire à d'Alexandrie ?

Nous comprenons l'étonnement de l'Etranger qui vient pour la première fois en Egypte et à qui l'administration demande deux prix différents, pour le transport du même objet sur le même parcours, suivant qu'il change le point de départ ; mais nous qui connaissons l'administration des chemins de fer depuis quelques années déjà, nous qui avons vu égarer pendant plusieurs jours des convois tout entiers, qui avons été témoins en temps de Ramadan de l'arrêt des convois en plein désert pendant des nuits entières pour permettre aux mécaniciens et chauffeurs arabes de remplir les devoirs de leur religion, pendant que les voyageurs grelotaient dans les wagons, nous ne nous étonnons nullement du fait que nous signale notre ami, sans pouvoir l'expliquer toutefois.

Mais l'administration nous l'expliquera probablement.

Notre voyageur ajoute qu'il s'étonne qu'un chemin de fer de transit, n'ait pas dans ses gares des employés polyglottes, et qu'il n'ait pu trouver avec qui s'expliquer pour avoir le mot de l'énigme.

Il y a encore là un vice dans l'Administration qui a remplacé, depuis quelques années, à peu près tous les employés Européens, par des employés arabes. Au moins faudrait-il que dans chaque gare un ou deux de ces employés arabes soient en état de s'expliquer avec les voyageurs dans leur langue.

Et puisque nous parlons de l'administration du chemin de fer, nous demanderons encore au Directeur de l'administration, pourquoi il a transformé, en wagons de 1<sup>re</sup> classe, des wagons de 2<sup>me</sup> classe qui ne sont ni aussi confortables, ni aussi commodes et qui cependant coûtent le même prix.

Nous attendons des explications.

On lit dans l'*Egypte* du 2 novembre.

Le Khédive est de retour au Caire, après une excursion de quelques jours dans la Haute-Egypte. Son Altesse s'est rencontrée à Minieh avec l'Impératrice des Français.

Les nouvelles de la Haute-Egypte portent que S. M. l'Impératrice continue son voyage dans les conditions les plus favorables. La santé de S. M. est excellente.

NOUVELLES COMMERCIALES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

L'EUROPE ET LES INDES. Nouvelle ligne télégraphique sous-marine. Presque au moment même où l'on va ouvrir officiellement le canal de Suez, le Great-Eastern va partir de la rade de Portland pour porter dans le monde asiatique le câble sous-marin qui, partant de Suez pour aller à Bombay et de là par terre à Calcutta, unira l'Europe et l'Asie.

C'est le 23 de ce mois que le Great-Eastern sortira des eaux de la Medway, pour aller se faire réparer à Portland. De là, il descendra l'Atlantique et doublera le cap de bonne Espérance, pour la première fois de sa carrière.

Il se dirigera ensuite, par la mer des Indes, sur les villes de Suez et de Bombay, qu'il reliera par un fil électrique. Après cette expédition, le Great-Eastern reviendra encore en Angleterre, où on a l'intention de le charger du câble sous-marin qui unira, sans aucune solution de continuité, et seulement par des câbles sous-marins, l'Angleterre à sa possession méditerranéenne de l'île de Malte, ce qui fera une ligne télégraphique complète entre Londres et Calcutta.

(Patrie 20 Octobre 1869.)

Les journaux russes proclament sur tous les tons que l'ouverture du canal de Suez aura une influence très favorable au commerce de la Russie et spécialement à celui d'Odessa, que ce déplacement de la route des Indes va élever, disent-ils, à être un des principaux entrepôts du commerce universel.

Dans cette prévision, la compagnie des bateaux à vapeur du sud de la Russie fait déjà des préparatifs pour installer d'un côté, un service régulier de vapeur entre Odessa et les Indes orientales, de l'autre, pour établir une ligne télégraphique sous-marine entre Odessa et Constantinople.

Cette dernière mesure serait-elle prise rien que dans l'intérêt du commerce et par les commerçants seuls?

(National 20 Octobre 1869.)

Les frais de voyage de l'empereur François-Joseph à Constantinople et à Suez ont été fixés à 300,000 florins (700,000fr). Un crédit supplémentaire devra être voté pour cette dépense, qui ne sera point prélevée sur le budget normal.

Le chef de section, M<sup>r</sup> Hofmann, s'est concerté avec les deux gouvernements de Vienne et de Pesth pour que chacun d'eux prenne à sa charge la moitié des frais, 150,000 florins.

(La Presse 20 Octobre 1869.)

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SECOURS**

**GRANDE LOTERIE**

Par Dons Volontaires au profit des Indigents SOUS LE HAUT PATRONAGE

De Monsieur TRICOU, Gérant de l'Agence et Consulat Général de France en Égypte Président de la Société

Avec le Bienveillant Concours des Dames Françaises.

ON TROUVE DES BILLETS

à ALEXANDRIE chez MM. les Membres du Comité:

MM. ANTOINE GALLO, Vice-Président, MAUNOURY, Vice-Président, DOBIGNIE, Secrétaire de la Société, ED. AMIC, Trésorier de la Société, R. P. Gardien de Terre Sainte, Le F. Supérieur des Lazaristes, GAILLARDOT, Médecin Sanitaire de France, DE RÉGNY, Secrétaire Adjoint, BONJEAN, —BRAUN—DE REGUSSE— GUERRY JACQUIN, —G. MATHIEU, —A. MEILLON, —MONCHICOURT, —NICOULLAUD, —PASTRÉ, —SINANO, LE Docteur ARDOUIN, Médecin de la Société, BOLLARD, Administrateur Délégué du Comité.

A la Chancellerie du Consulat Général de France au Bureau de la Société

Au Caire : aux Bureaux du Journal l'ÉGYPTÉ.

à Ismaïlia: chez M. GUEYLER, Agent Consulaire de France, Représentant de la Société.

à Port-Said: chez M. FAURE, Secrétaire du Vice-Consulat de France.

à Damiette: chez M. BASILE FAKRE, Agent Consulaire de France.

à Zagazig: chez M. d'AUBONNE, Agent Consulaire de France.

à Atfé: chez M. BARRIÈRE, Agent Consulaire de France

à Tantah: chez M. ATHANASI CONSTANTIN Agent Consulaire de France.

à Mansourah: chez M. CALOUCHE, Agent Consulaire de France.

à Siout: chez M. MAKAR DAMIAN, Agent Consulaire de France.

à Kheneh: chez M. BICHARA EBED, Agent Consulaire de France.

PRIX DU BILLET : F. 2 50.

Les Lots seront adressés à Monsieur le Consul Président, au Consulat Général de France. De nouveaux Avis indiqueront le jour où les Lots seront exposés publiquement.

Le tirage aura lieu en janvier prochain.

**ANNONCES.**

**AU LOUVRE,**  
**66, RUE CHÉRIF-PACHA, 66,**  
**PRIX FIXE.**

Ouverte depuis peu, cette maison, installée dans le genre des maisons de Paris, offre des avantages réels de bon marché sur toutes ses marchandises. On y trouve un choix considérable de lingerie, tel que :

Chemises, Camisoles, Pantalons, Corsets, Jupons, Crinolines, Bas de fil, soie et coton, Cols, Manchettes, Parures, Garibaldi, Fleurs, Broderies, Dentelles, Mouselines, Moustiquaires, Dessus de lit en dentelle, Rideaux, Gilets de flanelle unis et brodés; Toiles pour draps de lit, Serviettes et Service de table, et enfin tout ce qui concerne les articles pour Trousseaux et Layettes.

GANTS DE CHEVREAU pour dames et pour hommes.

CONFECTION DE CHEMISES D'HOMMES SUR MESURE. Chemises d'hommes toutes faites en tous genres, en toile et madapolam, brodées et unies, de luxe & ordinaires, Faux cols, Cravates, Boutons de manchettes, Parures, Caleçons, Gilets de flanelle, mouchoirs de poche brodés et unis.

BRODERIE D'INITIALES SUR COMMANDE.

**ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL DE POUQUES-LES-EAUX Nièvre**

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

EAU ALCAINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles (en très beau verre) — se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

	Res	Ces	
PRIX de la CAISSE de 30 B <sup>elles</sup>	21	—	effectifs
« « Bouteille . . . . .	75	—	

PASTILLES DIGESTIVES

Res C<sup>es</sup>

La boîte à divers arômes . . . . . 2 —

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau

Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pougues sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M<sup>r</sup> PERAGALLO (Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Égypte).

**CORBET.**

55, rue Paradis 55,  
**MARSEILLE.**

**GRAND ENTREPOT**

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c. en bois de palissandre, acajou, noyer fantaisie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats, faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

**AU PLAT DORÉ**

Rue de l'Église Anglaise.

**PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX**

ET AUTRES ARTICLES

DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE

Le Propriétaire Gérant E. JAQUIN.

General Printing Office, Maison Abro.